

Jeanne d'Arc, lorsque la fable s'efface devant le politique

Dans ce spectaculaire docu-fiction d'animation, l'investigation relève du savoir du policier comme de l'historien

FRANCE 2

MARDI 19 DÉCEMBRE - 21H10

DOCU-FICTION

Nul doute que le procès intenté à Jeanne d'Arc, capturée par les gens du duc de Bourgogne devant Compiègne en 1430 et livrée aux Anglais qui entendent la faire condamner par un tribunal ecclésiastique pour sorcellerie, est éminemment politique. Il s'agit pour le roi Lancastre Henry VI de faire établir que la légitimité du Valois Charles VII est entachée par ce soutien hérétique.

Près de vingt ans après la mort de la Pucelle sur le bûcher à Rouen, le 30 mai 1431, le « roi très chrétien » ne peut devoir son sacre à une jeune femme condamnée par un tribunal d'Eglise. Il est donc impératif que le verdict de 1431 soit corrigé et seule une enquête inquisitoriale peut annuler la sentence infamante. Pour y parvenir, il faut reprendre les pièces du dossier, recueillir les témoignages des survivants, pointer les falsifications et établir une autre vérité plus conforme aux intérêts du roi.

L'« affaire Jeanne d'Arc » est bien encore une affaire d'Etat en 1455 quand l'inquisiteur, le dominicain Jean Bréhal, s'attache à réviser le dossier. Choisir ce moment unique pour évoquer, dans

ce film d'animation spectaculaire, la figure de Jeanne est d'une formidable efficacité.

Réels enjeux de l'épopée

Si le dossier est bien connu depuis la parution des *Procès de Jeanne d'Arc*, de Georges et Andrée Duby (Gallimard, 1973), Antoine de Meaux et Sarry Long, en donnant à l'enquête de Bréhal le rôle moteur de l'évocation, jouent habile-

ment sur deux tableaux, l'art de l'investigation relevant du savoir du policier comme de celui de l'historien.

Pas à pas le dominicain progresse, scrupuleux et circonspect. Comparses imaginaires de l'inquisiteur, le jeune clerc Pierre Fournier, dont la fougue et la soif de justice permettent à chacun de mesurer les chausse-trappes qui menacent le projet, tient sa vitalité de la for-

midable interprétation de Laurent Stocker, habité par une mission dont il sent bien qu'elle est moins transparente qu'il n'y paraît.

Au fil de l'évocation, la figure de l'héroïne comme les réels enjeux de son épopée se précisent. Les témoins, obscurs et d'autant plus précieux qu'ils ont moins de raisons de recomposer leur mémoire, affinent une leçon où la fable s'efface devant le politique.



Image extraite du docu-fiction « L'Affaire Jeanne d'Arc ». PROGRAM33/MR LOYAL/ATPROD/KOBALT

Conseillés par Valérie Toureille, dont la biographie de la Pucelle (*Jeanne d'Arc*, Perrin, 2020) empruntait déjà à la démarche du détective, les auteurs ont un respect passionnant des objets et des armes et des vêtements, qui légitime une évocation où seule la musique, aux élans cinématographiques, renonce à dire l'époque.

On ne joue pas du miraculeux, de l'inspiration divine, sinon dans la voix de la Pucelle, hormis la vision du cerf lors de la bataille de Patay, spectaculaire mais facultative. Au rang des silhouettes, on ne regrettera pas l'absence de Gilles de Rais, compagnon dont la noirceur eût obscurci le propos, mais plutôt la pâleur de celle de Yolande d'Aragon, si présente auprès du Dauphin en 1429.

Au terme d'une année d'investigation, rendue possible lorsque le pape Borgia Calixte III, sitôt élu, céda à la demande de Charles VII, désormais incontestable vainqueur de son rival anglais, la cause est entendue et la mère de Jeanne voit proclamer la nullité des charges retenues contre sa fille à l'endroit même de son supplice. Une sentence politiquement parfaite, ici magistralement rendue. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

L'Affaire Jeanne d'Arc, docu-fiction d'Antoine de Meaux et de Sarry Long (Fr., 2023, 96 min).